

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 22-25 octobre 2007



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.2/2007/16

6 février 2008

ORIGINAL: ANGLAIS

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2007 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en œuvre des décisions et recommandations figurant dans le document WFP/EB.2/2007/15.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION LIMINAIRE DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE	
2007/EB.2/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive	1
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	
2007/EB.2/2 Note conceptuelle sur le Plan stratégique du PAM	3
2007/EB.2/3 Représentation géographique et parité des sexes: vers la réalisation des objectifs fixés	4
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	
2007/EB.2/4 Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008-2009	5
2007/EB.2/5 Indemnités de départ pour les titulaires de contrats de services	6
2007/EB.2/6 La décentralisation a-t-elle répondu aux besoins opérationnels du Programme alimentaire mondial? Rapport du Commissaire aux comptes	7
2007/EB.2/7 Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes	7
2007/EB.2/8 Audit spécial demandé par le Conseil d'administration concernant les activités du PAM en République populaire démocratique de Corée: Rapport du Commissaire aux comptes	8
DÉCLARATION DE STRATÉGIE DE M. L. MICHEL, COMMISSAIRE EUROPÉEN AU DÉVELOPPEMENT ET À L'AIDE HUMANITAIRE	8
RAPPORTS D'ÉVALUATION	
2007/EB.2/9 Évaluation du plan de mise en oeuvre destiné à renforcer les capacités d'analyse des besoins d'urgence du PAM	9
PROBLÈMES ET PERSPECTIVES DU PAM DANS LA CONDUITE DE SES OPÉRATIONS: DÉBAT AVEC LES DIRECTEURS RÉGIONAUX	10
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE	
2007/EB.2/12 Intervention prolongée de secours et de redressement Malawi 10586.0	12
2007/EB.2/13 Intervention prolongée de secours et de redressement Mozambique 10600.0	12
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	
2007/EB.2/14 Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Haïti 10382.0	13
2007/EB.2/15 Projet de programme de pays Bolivie 10596.0 (2008–2012)	13
2007/EB.2/16 Projet de programme de pays Honduras 10538.0 (2008–2011)	13
2007/EB.2/17 Projet de programme de pays Nicaragua 10597.0 (2008–2012)	13
2007/EB.2/18 Projet de développement Cuba 10589.0	13
2007/EB.2/19 Intervention prolongée de secours et de redressement Haïti 10674.0	13

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

2007/EB.2/20	Programme de pays Inde 10573.0 (2008–2012)	15
2007/EB.2/21	Projet de développement Sri Lanka 10607.0	15
2007/EB.2/22	Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement — Sri Lanka 10067.1	15
2007/EB.2/23	Augmentations budgétaires pour des activités de développement — programme de pays Népal 10093.0	15
2007/EB.2/24	Intervention prolongée de secours et de redressement Cambodge 10305.1	15

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

2007/EB.2/25	Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Éthiopie 10362.0	16
2007/EB.2/26	Intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 10665.0	16
2007/EB.2/27	Projet de développement Rwanda 10677.0	16

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

2007/EB.2/32	Proposition pour résoudre les questions liées à la succession des membres du Bureau du Conseil d'administration	17
2007/EB.2/33	Collaboration entre les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome	17

INTRODUCTION LIMINAIRE DE LA DIRECTRICE EXECUTIVE

Introduction liminaire de la Directrice exécutive

1. La Directrice exécutive a tout d'abord attiré l'attention sur les questions de sécurité auxquelles de nombreux membres du personnel du PAM sont confrontés sur le terrain, comme en témoignent le décès de trois agents sous contrat au Darfour et la détention sans inculpation du chef des opérations en Somalie survenus récemment. Elle a ensuite exposé les problèmes, les perspectives et les espoirs qui attendent le PAM et la communauté humanitaire dans les années à venir: même si la proportion de personnes souffrant de la faim diminue dans les pays en développement, leur nombre absolu augmente d'environ 4 millions chaque année; afin de réaliser l'objectif du Millénaire pour le développement (OMD) visant à réduire de moitié la proportion de ceux qui souffrent de la faim dans le monde d'ici à 2015, il faudrait accélérer la progression. On relève parmi les principales difficultés: i) la hausse de la demande de produits alimentaires et de leurs coûts, qui ont augmenté de moitié pour le PAM au cours de ces cinq dernières années et monteront probablement encore de 35 pour cent durant les deux prochaines années; ii) le changement climatique et la multiplication des catastrophes naturelles; et iii) le fléchissement des ressources mises à disposition, de 18 pour cent entre 2005 et 2006. Selon les conclusions de la conférence de Berlin sur l'aide alimentaire organisée en mai 2006, le monde semble entrer dans une ère marquée par la disparition des excédents alimentaires.
2. La qualité du personnel du PAM et sa présence exceptionnellement importante dans de nombreuses régions inaccessibles constituent un avantage. Le PAM réussit à limiter à 7 pour cent des contributions ses frais généraux au siège, dans les bureaux régionaux et les bureaux de pays, ce qui en fait un modèle d'efficacité; pour maintenir ce niveau, il sera dans la nécessité de faire des économies et de réduire les effectifs sans compromettre sa capacité d'intervenir rapidement en cas de nouvelles situations d'urgence. Le fait de relier les interventions du PAM aux stratégies pour la réduction de la pauvreté et aux autres stratégies des gouvernements constitue un autre atout, tout comme l'amélioration de l'évaluation des besoins et le renforcement des capacités des partenaires. On note parmi les signes porteurs d'espoir, la diminution des besoins d'aide alimentaire, le fait que de nombreux anciens bénéficiaires sont récemment devenus donateurs, les partenariats solides avec les organisations des Nations Unies, les organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur privé, ainsi que la tendance de plus en plus marquée à recevoir des contributions en espèces plutôt qu'en nature, ce qui présente l'avantage d'accroître les achats locaux de produits alimentaires et autres. Les capacités des divers pays de combattre la faim se développent. Le droit à la nourriture relève d'abord de la responsabilité individuelle; lorsque les familles ne peuvent pas subvenir seules à leurs besoins, les gouvernements interviennent habituellement pour remédier à la pénurie. L'aide alimentaire extérieure n'est nécessaire que si rien n'est fait.
3. M. Jacques Diouf, Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a parlé de l'engagement de collaboration renouvelé entre les organisations ayant leur siège à Rome; pour la première fois la collaboration est organisée systématiquement dans tous les domaines. Plusieurs formules et conclusions préliminaires ont été dégagées de l'opération de cartographie. La création de groupes thématiques sur la sécurité alimentaire dans les pays démontre l'importance de cette collaboration. M. Diouf a également souligné qu'une coopération plus active a permis



d'améliorer les évaluations des besoins et que le travail de sensibilisation se renforce grandement dans le cadre de l'Alliance internationale contre la faim.

4. Sir John Holmes, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence des Nations Unies a insisté sur le rôle crucial du PAM, non seulement en tant que fournisseur de secours d'urgence, mais aussi en tant que relais entre la situation d'urgence et les phases de redressement et de reconstruction à plus long terme. Il a fait observer qu'il était nécessaire de mettre au point un système de collecte des informations mieux coordonné et un système de classification commun; des évaluations des besoins plus rapides et de meilleure qualité sont indispensables pour améliorer les interventions humanitaires des Nations Unies; des méthodes d'évaluation simples et éprouvées sont également importantes pour mesurer de manière plus fiable l'impact de l'aide humanitaire.
5. Sir John Holmes a constaté que le changement climatique, qu'il considérait comme une question de sécurité, menaçait des millions de personnes, notamment les paysans pauvres pratiquant l'agriculture de subsistance, et que la collaboration PAM/FAO était par conséquent plus importante que jamais. Il faudrait se préoccuper davantage de la réduction des risques de catastrophes et de la prévention des catastrophes. La capacité des administrations locales et nationales de se préparer aux crises et d'y faire face devrait être renforcée.
6. Il a également souligné la nécessité pour les Nations Unies, les ONG et les donateurs de continuer à travailler ensemble à accroître le niveau des ressources pour répondre à l'intensification des crises humanitaires: le financement au titre du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires (CERF) est considérable mais ne suffit pas, et il faudrait recourir à d'autres sources de financement y compris le secteur privé. Une démarche novatrice était nécessaire. Sir John Holmes a fait l'éloge du système d'action groupée, en notant que ce système pouvait contribuer à constituer une véritable capacité d'intervention humanitaire à l'échelle mondiale.
7. Le Conseil a présenté ses condoléances aux familles des membres du personnel qui ont perdu la vie. Les membres du Conseil ont chaleureusement félicité de leur travail les organisations ayant leur siège à Rome, en particulier le PAM, et se sont déclarés satisfaits de la collaboration et des partenariats de plus en plus étroits, en soulignant notamment le rôle important du système d'action groupée et du CERF. Les membres du Conseil ont accueilli favorablement le processus de consultations inédit qui a été adopté pour la conception du prochain Plan stratégique, et ont pris l'engagement de soutenir les efforts déployés par le PAM pour rationaliser et améliorer l'efficacité.
8. Plusieurs membres du Conseil ont affirmé que le rôle premier du PAM est d'intervenir dans les situations d'urgence; d'autres ont reconnu que la distinction entre interventions d'urgence, de redressement et de développement ne doit pas être trop rigoureuse et que le PAM a un rôle considérable à exercer dans les efforts de développement entrepris pour prévenir l'apparition de famines généralisées. Il est essentiel, pour mener à bien l'action mondiale contre la faim et la vulnérabilité, que le Programme soit doté des capacités et ressources suffisantes. Les membres du Conseil ont répété qu'il est capital de nouer des partenariats pour remédier au problème de la faim, en faisant notamment ressortir la nécessité de collaborer avec les gouvernements pour harmoniser les activités du PAM avec les politiques et programmes nationaux et pour encourager les gouvernements et les administrations nationales à prendre en main les programmes de réduction et de prévention de la faim.



9. La Directrice exécutive a remercié le Conseil de son soutien, et réaffirmé l'engagement du PAM à renforcer ses liens et ses partenariats, à améliorer ses évaluations des besoins ainsi que ses systèmes d'alerte rapide et à essayer des approches novatrices.

QUESTIONS DE POLITIQUE GENERALE

Note conceptuelle sur le Plan stratégique du PAM (2007/EB.2/2)

10. La Directrice exécutive a d'abord attiré l'attention sur la nécessité pour le PAM d'adapter ses activités aux besoins des pays auxquels il apporte une aide. Les axes stratégiques prioritaires retenus sont les suivants: i) combler les lacunes pouvant exister dans les pays qui n'ont pas les capacités requises pour lutter contre la faim aiguë; ii) renforcer la capacité des pays de prévenir la faim aiguë; iii) renforcer la capacité des pays d'empêcher que le cycle de la faim ne se perpétue; et iv) combler les lacunes pouvant exister dans les pays qui n'ont pas les capacités requises pour atténuer la faim. Deux consultations informelles seront organisées avant février 2008 pour examiner le Plan stratégique de manière plus approfondie. Le Secrétariat a souligné l'importance d'étudier le contexte de chaque pays lors de l'élaboration des plans du PAM.
11. Les membres du Conseil ont constaté que la manière de déterminer si une situation exige des secours d'urgence ou une action à long terme manque de précision. Quelques membres ont souligné que le PAM doit se concentrer sur ses compétences essentielles, notamment la conduite des modules logistiques. Certaines délégations se demandent si la mission du PAM devrait englober la prévention et l'atténuation des risques, rôle pour lequel la FAO et le Fonds international de développement agricole (FIDA) sont probablement plus qualifiés. Le PAM étant avant tout une organisation d'aide alimentaire, il est indispensable de mener une analyse complète avant d'envisager des activités ne reposant pas sur l'aide alimentaire. Certains membres du Conseil se sont demandés si le PAM devrait chercher à élargir sa mission alors même qu'il était soumis à des restrictions financières et que les prix du carburant et des produits alimentaires montent. Des questions ont été soulevées concernant le fait de savoir si le PAM avait la capacité de développer ses services logistiques, alors même que les dons n'augmentent pas, que la gamme de donateurs ne s'élargit pas et qu'aucun nouvel investissement du secteur privé n'est à prévoir. Certains membres ont suggéré que le PAM devait poursuivre, et si possible, renforcer son rôle dans la recherche de solutions à long terme au problème de la faim, et que le document ne fait pas suffisamment de place au développement.
12. Certains membres ont demandé que soit menée une analyse des atouts et des faiblesses du PAM concernant les activités de développement par rapport aux autres organisations des Nations Unies afin de déterminer quelles sont les organisations les mieux équipées et à même de fournir les prestations voulues. On a signalé que le PAM pourrait contribuer à pérenniser les acquis obtenus grâce à son action actuelle, en s'appuyant par exemple sur l'alimentation scolaire et les activités Vivres au profit de la formation (VVPF), et en améliorant l'accès des agriculteurs aux marchés. Le Conseil s'est déclaré satisfait de l'attention accordée dans la Note conceptuelle à la nécessité de s'assurer que les activités du PAM soient souples et sensibles aux besoins et aux politiques des pays; le PAM pourrait favoriser la durabilité des acquis en intégrant ses activités dans les plans gouvernementaux de chaque pays et en veillant à comprendre les besoins des communautés et à y répondre. Les membres du Conseil ont fait observer que la présence du PAM dans un pays donné permet d'attirer l'attention des gouvernements et des



partenaires sur les problèmes que connaît le pays. Une place plus importante devrait également être accordée aux stratégies de transfert des activités et aux partenariats. Des évaluations complètes et multisectorielles des besoins devraient être réalisées pour que les interventions du PAM correspondent bien aux besoins et que les instruments utilisés soient efficaces; on pourrait ainsi réduire les coûts de livraison. Plusieurs membres du Conseil ont demandé des informations complémentaires sur les moyens d'assurer l'efficacité des approches impliquant un grand nombre d'organisations, de partenaires et de gouvernements. Les membres du Conseil ont souligné que la coopération entre les organisations des Nations Unies et avec les ONG est essentielle.

13. La Directrice exécutive s'est félicitée du consensus au sein du Conseil quant au rôle crucial du PAM et a reconnu qu'il est maintenant nécessaire de parvenir à un accord sur la stratégie à adopter pour aller de l'avant, tout en soulignant que le schéma de stratégie est encore en cours d'élaboration. Elle a fait observer que le débat sur la distinction entre aide au développement et intervention d'urgence n'a pas lieu d'être, car il est souvent difficile de classer rigoureusement les activités du PAM dans une de ces catégories. Les exemples de l'Éthiopie, du Niger, du Sud-Soudan et du Swaziland montrent bien la difficulté d'établir une distinction entre aide au développement et intervention d'urgence. La question de savoir si les interventions liées au changement climatique entrent dans la catégorie des interventions d'urgence ou de la prévention reste apparemment peu claire. La Directrice exécutive a souligné que le système d'action groupée permet efficacement de réaliser des interventions rapides et adaptées aux besoins pour faire face aux situations d'urgence, comme au Liban et en Afrique de l'Ouest.
14. Le Secrétariat a également noté la nécessité de parvenir à un consensus et affirmé que la planification des activités futures doit être un travail commun; les plans sont encore en cours de préparation et de nombreuses questions de détail devront encore être étudiées et discutées avec le Conseil.

Représentation géographique et parité des sexes: vers la réalisation des objectifs fixés (2007/EB.2/3)

15. À la suite de la présentation du document par le Secrétariat, le Conseil a noté que la proportion de fonctionnaires de rang supérieur venant de pays en développement est de 27 pour cent, ce qui est nettement inférieur au pourcentage global venant de fonctionnaires de pays en développement qui est de 40,5 pour cent. Les membres du Conseil ont constaté avec plaisir que la moitié des postes de Sous-Secrétaire général sont occupés par des ressortissants de pays en développement. Ils ont également fait valoir que l'affectation de ressortissants de pays en développement aux postes de directeur de pays pourrait présenter des avantages, car ils auraient probablement une connaissance plus approfondie de leur pays d'affectation. Les membres du Conseil se sont déclarés particulièrement satisfaits des mesures prises pour préparer les femmes à assumer de nouvelles fonctions et se sont félicités des programmes de sensibilisation à l'égalité des sexes que le PAM met en place.
16. Le Conseil a souligné que la réalisation des objectifs en matière de représentation des femmes et de diversité géographique ne devait pas se faire au détriment du candidat le plus qualifié pour un poste donné. Quelques membres ont demandé comment le PAM cherche à recruter des ressortissants de pays où il n'est pas présent, et à soutenir les femmes fonctionnaires ayant une famille et des enfants. On s'est demandé s'il est nécessaire d'adopter des politiques distinctes concernant la gestion des ressources humaines et la parité des sexes; ne serait-il pas possible de fusionner les deux politiques sans compromettre les plans visant à améliorer la parité des sexes? Certains membres ont fait



observer que les candidats ne venant pas de pays anglophones ou de pays où une langue officielle des Nations Unies est parlée pourraient se trouver désavantagés lorsque la maîtrise d'une seconde langue officielle des Nations Unies est requise. La possibilité d'adopter des mesures pour rendre plus équitable la concurrence entre les candidats à des postes des Nations Unies a été évoquée. Les membres du Conseil ont exprimé l'espoir que l'attention actuellement portée aux questions environnementales et mondiales n'aurait pas pour effet de reléguer ces questions au second plan.

17. Certains membres du Conseil ont relevé que les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs en matière de parité des sexes et de représentation géographique n'ont pas été aussi importants que prévu; ils se sont réjouis de la nomination d'un consultant externe pour analyser les causes de cette tendance.
18. Le Secrétariat a reconnu combien il importe de réaliser un juste équilibre entre hommes et femmes aux échelons moyens et supérieurs de la direction, car cela contribuerait à une meilleure compréhension de certains problèmes des pays en développement. Le PAM continuera d'étudier les moyens de préparer les fonctionnaires du cadre organique de niveau inférieur à des postes de niveau plus élevé. Le Secrétariat est convenu que les nominations doivent se fonder sur le mérite et qu'il est essentiel de nommer les candidats les plus qualifiés. La stratégie de gestion des ressources humaines tiendra pleinement compte des questions d'égalité des sexes et de représentation géographique évoquées par le Conseil et le Secrétariat.
19. En réponse à la question du Conseil concernant le recrutement de personnes venant de pays où le PAM n'est pas présent, le Secrétariat a fait observer que la liste de recrutement comprend des candidats de tous les pays.
20. Le Secrétariat a attiré l'attention sur l'appui qu'il offre aux membres du personnel chargés de famille, en mettant en avant les différentes politiques régissant cet aspect de la gestion des ressources humaines; le PAM est à l'avant-garde parmi les organismes des Nations Unies s'agissant de l'aide fournie aux femmes fonctionnaires chargées de famille. Le Secrétariat a reconnu que les membres du personnel affectés sur le terrain qui ont une famille peuvent rencontrer des difficultés particulières, et qu'il faut donc envisager de nouvelles mesures d'incitation. Quant à la connaissance d'une deuxième langue officielle des Nations Unies, le Secrétariat a admis que cette exigence est une source de difficultés, mais il a noté que la mobilité est un élément essentiel pour les activités du PAM et que le manque de connaissance d'une langue requise a par le passé compliqué le recrutement pour certains postes. Le Secrétariat a indiqué que la Directrice exécutive est fermement engagée à résoudre les questions soulevées à propos de l'égalité des sexes et de la représentation géographique.

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIERES ET BUDGETAIRES

Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008-2009 (2007/EB.2/4)

21. La Directrice exécutive et le Secrétariat ont présenté le Plan de gestion du PAM (2008-2009) qui se fonde sur les prévisions des besoins pour les opérations en cours, à savoir 5,4 milliards de dollars, et le budget administratif et d'appui aux programmes (AAP) de 345 millions de dollars; le plan part de l'hypothèse d'un financement des besoins opérationnels actuellement prévus à hauteur de 90 pour cent. Les recettes au titre des coûts d'appui indirects (CAI) et le solde du compte de péréquation AAP devraient suffire pour



financer les dépenses AAP au cours de l'exercice biennal 2008-2009. Le budget AAP traduit une réduction de 21 pour cent des ressources AAP en termes réels par rapport à l'exercice 2006-2007. Environ 290 postes vont être supprimés, principalement au Siège. Le Secrétariat a expliqué que l'incidence sur le personnel titulaire de contrats de longue durée sera réduite au minimum grâce aux mesures d'indemnisation pour retraite anticipée et cessation de service et de redéploiement du personnel. Toutes les réductions d'effectifs se font dans la transparence et avec la participation des parties prenantes. Les bureaux de pays devraient être les moins touchés de manière à pouvoir maintenir la qualité et l'envergure des programmes.

22. Les membres du Conseil se sont unanimement félicités du processus de consultation qui a précédé la publication du Plan de gestion et attendent avec intérêt qu'il se poursuive et s'élargisse. Ils ont remercié le Secrétariat de s'être engagé à revoir le Plan de gestion après l'approbation du nouveau Plan stratégique, qui devrait avoir lieu en juin 2008. Le Conseil a souligné la nécessité de veiller à ce que les coupures budgétaires et les réductions d'effectifs ne compromettent pas la qualité des prestations du PAM. Les membres du Conseil se sont prononcés en faveur du renforcement des contrôles internes et externes et ont affirmé le caractère prioritaire du suivi et de l'évaluation des besoins. Ils se sont également déclarés prêts à être associés plus étroitement aux mécanismes de contrôle du PAM et à examiner la possibilité de créer de nouvelles modalités de financement plus prévisible.
23. En réponse, le Secrétariat a répété que le PAM est résolu à poursuivre le processus de consultation, en notant qu'un document doit être publié et un séminaire être organisé prochainement au sujet du contrôle. Des mises à jour du Plan de gestion seront régulièrement présentées et une version révisée complète du Plan sera soumise au Conseil à la session qui se tiendra après l'adoption du Plan stratégique. Le Secrétariat a rappelé au Conseil que le taux de recouvrement des CAI de 7 pour cent en vigueur au PAM – situation unique au sein du système des Nations Unies – assure une bonne discipline budgétaire. La situation financière actuelle découle de l'incertitude inhérente aux opérations et aux financements du PAM: les hypothèses formulées au sujet des taux de change et des nouvelles situations d'urgence dans le Plan de gestion 2006-2007 ne se sont pas réalisées. Le Secrétariat attend avec intérêt d'examiner avec le Conseil des modalités de financement plus prévisibles à la lumière des débats qui auront lieu sur le Plan stratégique.

Indemnités de départ pour les titulaires de contrats de services (2007/EB.2/5)

24. À la suite de la présentation du document par le Secrétariat, les membres du Conseil ont fait observer qu'en application des dispositions actuelles, les membres du personnel du PAM font dans certains cas un travail similaire en ayant des conditions et modalités d'emploi différentes.
25. Les membres du Conseil ont posé des questions sur l'approche suivie par le PAM en matière de sous-traitance des services et sur le niveau des consultations qui ont eu lieu au sujet de la décision concernant les indemnités de départ. Certains membres ont recommandé que les dispositions contractuelles du PAM soient alignées sur celles des autres institutions des Nations Unies.
26. En réponse, le Secrétariat a fait remarquer que la question des consultations a été abordée par les hauts responsables: le PAM s'est engagé à consulter tous les organes appropriés et ses décisions seront fondées sur une analyse approfondie. Des mesures sont prises pour garantir des conditions contractuelles justes et équitables pour tout le personnel du PAM, notamment des examens systématiques des effectifs et des opérations régulières



de sensibilisation des administrateurs. Au sujet de la sous-traitance des services, le Secrétariat a assuré le Conseil que le PAM encourage les bureaux de pays à recourir à cette pratique pour le personnel non essentiel afin de maintenir la souplesse d'action nécessaire pour intervenir dans les situations d'urgence soudaines et imprévisibles.

La décentralisation a-t-elle répondu aux besoins opérationnels du Programme alimentaire mondial? Rapport du Commissaire aux comptes (2007/EB.2/6)

27. Le Commissaire aux comptes a présenté le rapport sur la décentralisation, qui contenait une analyse et des observations sur les résultats mitigés de la décentralisation, la délégation des pouvoirs entre le Siège, les bureaux régionaux et les bureaux de pays, et l'adéquation et la souplesse de la structure du PAM du point de vue de la rapidité des interventions d'urgence sur divers sites. La réponse officielle du Secrétariat aux recommandations formulées par le Commissaire aux comptes sera présentée à la première session ordinaire de 2008 du Conseil mais les conclusions de ce rapport sont pertinentes pour prendre les décisions concernant le Plan de gestion (2008–2009).
28. Le Conseil a relevé les inquiétudes mentionnées dans le rapport: absence de la réduction des effectifs au Siège qui était attendue, manque d'uniformité des fonctions de contrôle exercées par les divers bureaux régionaux, nécessité d'une localisation appropriée des bureaux et du personnel, importance de l'adéquation entre le niveau des ressources et les besoins, enfin recours aux consultants. Les membres du Conseil ont souligné que la décentralisation doit être bénéfique pour les bénéficiaires de l'aide du PAM et ont donc demandé au Secrétariat de fournir: i) un point de la question; ii) des éclaircissements sur les fonctions de contrôle exercées par les bureaux régionaux; iii) un examen de la structure du PAM; et iv) des évaluations régulières pour maintenir les flux de ressources en adéquation avec les besoins. Les membres du Conseil ont souligné l'importance de la souplesse d'action pour le PAM mais certains d'entre eux ont mis en garde contre un recours excessif aux consultants lorsqu'il s'agit de personnel employé à plein temps.
29. En réponse, le Commissaire aux comptes a réaffirmé qu'il n'existe pas de modèle unique adaptable à tous les cas. À son avis, des examens plus détaillés ne sont pas nécessaires car de nombreux autres rapports d'évaluation sur la décentralisation ont été soumis aux sessions récentes.
30. Le Secrétariat s'est engagé à inclure des indicateurs permettant de mesurer l'efficacité de la décentralisation dans le nouveau Plan stratégique. Il a indiqué que le partage de bureaux avec d'autres institutions des Nations Unies n'est pas toujours la formule la moins onéreuse et que la proposition tendant à disposer d'un seul bureau central par continent devra être évaluée de très près avant d'être adoptée; les bureaux de pays conçoivent déjà eux-mêmes leurs opérations d'urgence et leurs interventions de secours et de redressement (IPSR).

Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (2007/EB.2/7)

31. Le Secrétariat, présentant le rapport intérimaire, a indiqué que 25 des 40 recommandations du Commissaire aux comptes ont été mises en œuvre; la mise en application de deux recommandations ayant été achevée après la rédaction du rapport, la proportion des recommandations mises en œuvre est passée à 67 pour cent.



32. Le Conseil s'est félicité des progrès réalisés depuis juin 2007 ainsi que de l'excellence de la mise en œuvre de certaines recommandations du Commissaire aux comptes, pour lesquelles toutes les mesures recommandées ont été prises.
33. Au sujet d'une question soulevée par certains membres du Conseil quant au désaccord du Secrétariat avec la recommandation concernant la comptabilisation du temps consacré par le personnel aux activités de communication, le Secrétariat a indiqué que les échanges de vues se poursuivraient avec le Commissaire aux comptes et que le résultat en serait communiqué au Conseil à sa première session ordinaire de 2008.
34. S'agissant de la recommandation formulée par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB), selon laquelle les rapports intérimaires devraient désormais être présentés une fois par an lorsque le Commissaire aux comptes aurait déjà communiqué son avis, et non à chaque session du Conseil, les membres du Conseil ont proposé que le Bureau évalue les avantages et les inconvénients de cette proposition et qu'il communique ensuite ses vues au Conseil au moment opportun.

Audit spécial demandé par le Conseil d'administration concernant les activités du PAM en République populaire démocratique de Corée: Rapport du Commissaire aux comptes (2007/EB.2/8)

35. Le Commissaire aux comptes a présenté le rapport de l'audit spécial qui lui avait été demandé par le Conseil sur les activités du PAM en République populaire démocratique de Corée. Il a souligné les risques et les difficultés inhérents au contexte opérationnel dans ce pays et indiqué les activités entreprises pour atténuer les risques encourus par le PAM. Les conclusions et l'analyse présentées dans le rapport sont suffisantes pour permettre au Conseil de gérer les problèmes posés aux Nations Unies par les interventions dans ce pays, satisfaisant ainsi à la requête du Conseil.
36. Le Conseil s'est dit préoccupé au sujet de l'aptitude du PAM à surveiller les livraisons de produits alimentaires et a reconnu les difficultés inhérentes au contexte opérationnel en République populaire démocratique de Corée.
37. En réponse aux observations formulées par le Conseil et à ses questions, le Secrétariat a précisé que la République populaire démocratique de Corée constitue un contexte singulier en ce qui concerne les modalités de recrutement du personnel. Le PAM restait néanmoins attaché au renforcement des capacités et au transfert des connaissances en République populaire démocratique de Corée.

DECLARATION DE STRATEGIE DE M. L. MICHEL, COMMISSAIRE EUROPEEN AU DEVELOPPEMENT ET A L'AIDE HUMANITAIRE

38. Parlant au nom de la Commission européenne, deuxième donateur du PAM et deuxième donateur d'aide humanitaire du monde, le Commissaire au Développement et à l'Aide humanitaire a décrit les enjeux auxquels le PAM et la communauté humanitaire sont confrontés à mesure qu'ils s'adaptent à la complexité croissante des causes de l'insécurité alimentaire: conflits, pauvreté, distorsions des marchés, changement climatique et catastrophes naturelles. Il faut aussi se préoccuper d'une question nouvelle: les effets néfastes que le développement des biocarburants pourrait avoir sur la sécurité alimentaire. En 2006, l'aide alimentaire en nature est tombée à son niveau le plus bas depuis 1973;



l'augmentation correspondante des dons en espèces permet au PAM d'accroître ses achats locaux, ce qui stimule la production agricole locale et le développement agricole.

39. Le Commissaire a considéré l'aide alimentaire comme un moyen temporaire de faire face aux situations d'urgence; il est essentiel pour le PAM de disposer de systèmes d'alerte rapide et de mener des évaluations de la vulnérabilité de qualité. Il faut éradiquer les causes profondes de la faim grâce au développement agricole et à la bonne gouvernance nationale; la communauté internationale doit appuyer les efforts entrepris dans ce sens. L'intervention humanitaire du PAM est conditionnée par: i) le renforcement de sa capacité d'intervenir dans les situations d'urgence en s'appuyant sur des évaluations rigoureuses de la vulnérabilité et d'autres évaluations; ii) l'amélioration des liens entre les activités d'urgence, de prévention et de redressement; et iii) le renforcement de ses partenariats, en privilégiant les avantages comparatifs du PAM.
40. Le Conseil a remercié le Commissaire d'avoir exposé ses opinions. Les membres du Conseil ont souligné notamment l'importance des achats locaux pour venir en aide aux agriculteurs et la nécessité pour le PAM d'élaborer de bonnes stratégies de transfert des responsabilités une fois la situation d'urgence passée.
41. En réponse à des questions des membres du Conseil, le Commissaire a réaffirmé qu'il incombe principalement aux administrations nationales de combattre la faim: les stratégies de gouvernance revêtent autant d'importance que les financements. Le PAM devait se concentrer sur ses activités de fond, mais il a également un rôle à jouer dans le développement, par exemple par le biais de l'alimentation scolaire, des programmes d'alimentation ciblés et d'autres interventions menées à titre pilote.

RAPPORTS D'ÉVALUATION

Évaluation du Plan de mise en œuvre destiné à renforcer les capacités d'analyse des besoins d'urgence du PAM (2007/EB.2/9)

42. Le Bureau de l'évaluation (OEDE) a présenté le document en indiquant que le Plan de mise en œuvre destiné à renforcer les capacités d'analyse des besoins d'urgence (SENAIP) a amélioré la qualité des évaluations des besoins d'urgence notamment grâce à la collaboration avec les partenaires, à l'élaboration d'un manuel d'évaluation et au renforcement des capacités de 800 employés du PAM ou de ses partenaires. L'évaluation a mis en évidence un certain nombre de points faibles intéressants: i) l'utilisation des méthodes participatives pour les analyses; ii) l'exploitation des résultats des recherches pour mettre au point de nouvelles méthodes; iii) l'harmonisation des outils d'analyse; et iv) le choix des interventions ne reposant pas sur l'aide alimentaire. L'équipe chargée de l'évaluation a recommandé: i) d'assurer une surveillance plus constante de la vulnérabilité; ii) de trouver un juste équilibre entre l'exactitude, la rentabilité et le fait d'intervenir en temps opportun, et entre l'emploi d'agents généralistes et d'experts; iii) d'obtenir des informations plus claires sur la manière dont les analyses des besoins d'urgence ont été utiles à la programmation; et iv) de réaliser plus souvent des analyses des besoins d'urgence pour guider les décisions de financement.
43. Le Conseil a accueilli favorablement le document, témoignage d'une évolution de la culture institutionnelle qui devrait renforcer la confiance des donateurs envers le PAM. Les membres du Conseil ont souligné l'importance de doter de capacités d'analyse les gouvernements et les autres organisations. Ils se sont déclarés inquiets du peu d'intérêt



manifesté par les donateurs pour le financement du renforcement des capacités d'analyse des besoins d'urgence des partenaires nationaux.

44. En réponse à des questions du Conseil, le Secrétariat a expliqué que les outils d'analyse utilisés varient d'une phase à l'autre du cycle des programmes. Le PAM prépare une stratégie de suivi pour harmoniser les divers outils et fondera ses décisions relatives aux interventions sur des consultations avec les partenaires coopérants. Il procédera plus souvent à de nouvelles analyses pendant l'exécution des programmes et fournira des explications plus claires sur les liaisons entre les composantes des programmes et les analyses, même si dans les situations évoluant rapidement de telles liaisons n'existent pas toujours. Le Secrétariat a assuré au Conseil que la capacité d'analyse du PAM ne serait pas limitée par les coupes budgétaires; des dons ont été sollicités pour financer des postes supplémentaires d'experts en analyse dans les bureaux régionaux. Le Secrétariat a souligné que les gouvernements et les autres partenaires devraient favoriser l'intégration de l'analyse des besoins dans leur pays.
45. Le Président a noté que le Conseil craint que le Plan de gestion (2008–2009) ne puisse pas couvrir tous les besoins d'analyses des besoins d'urgence.

PROBLEMES ET PERSPECTIVES DU PAM DANS LA CONDUITE DE SES OPERATIONS: DEBAT AVEC LES DIRECTEURS REGIONAUX

46. Le Directeur régional du Bureau régional pour le Soudan (ODS) a ouvert le débat en faisant observer que les progrès réalisés dans le cadre de l'initiative de paix pour le Darfour sont restés limités; les tensions tribales demeurent élevées dans les camps de réfugiés et le PAM n'avait pas été en mesure de venir en aide chaque mois à 100 000 personnes exposées à l'insécurité alimentaire en raison de l'instabilité. On craint que le déploiement récent de la force militaire des Nations Unies n'ait des répercussions politiques susceptibles d'affecter la capacité d'intervention humanitaire du PAM. Outre la sécurité du personnel, les priorités consistent à concevoir une nouvelle opération d'urgence d'ici début décembre et à rendre les opérations plus efficaces et économiques. Il est urgent d'accroître le volume de l'aide au Sud-Soudan. Il s'avère difficile d'atteindre les objectifs fixés car le nombre de rapatriés est inférieur au chiffre escompté en grande partie en raison du manque de services, tels que les écoles et les dispensaires. Le PAM accordera une place encore plus importante aux achats locaux dans tout le Soudan et à l'élargissement du programme d'alimentation scolaire. Le Directeur régional a demandé instamment au Conseil son aide pour obtenir des contributions des gouvernements le plus tôt possible en 2008.
47. La Directrice du Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale (ODK) a indiqué que la gestion améliorée des sols et des eaux constitue un moyen majeur d'assurer la durabilité et de renforcer la sécurité alimentaire. ODK intègre autant que possible la stratégie du PAM avec celle des gouvernements et des communautés afin d'accroître la participation à l'échelon local et d'améliorer l'efficacité du ciblage et de la mise en œuvre. Le PAM soutient les achats sur place car ils permettent de donner aux agriculteurs des possibilités supplémentaires de mener des activités comme l'entreposage et la lutte contre les ennemis des cultures.
48. Le Directeur du Bureau régional pour l'Afrique australe (ODJ) a indiqué que les cycles des catastrophes naturelles se répètent plus fréquemment: le redressement à long terme a besoin de moyens financiers au même titre que les solutions à court terme. Le PAM



soutient l'agriculture grâce aux achats locaux; il favorise le renforcement des capacités dans des domaines tels que la mise en place de systèmes d'alerte rapide et d'évaluation. Le Directeur régional a souligné combien il est important pour le PAM de bien choisir le point de lancement des activités de protection sociale. Les administrations publiques sont les principaux partenaires et sont censées prendre les opérations en mains à l'avenir.

49. Le Directeur du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest (ODD) a insisté sur l'importance des partenariats, qui ont fortement contribué à faire baisser d'un tiers la mortalité infantile et à faire reculer la malnutrition aiguë dans cinq pays du Sahel. Le Directeur régional a attiré l'attention du Conseil sur le fait que les activités Vivres contre travail (VCT) du PAM ont été l'élément moteur de l'amélioration de la production agricole et que les programmes de reboisement ont contribué à réduire la dégradation des sols. Le PAM a travaillé en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Gouvernement du Libéria afin de permettre le retour volontaire des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des réfugiés; les retours se sont achevés en juin 2007. Le Directeur régional a affirmé que les secours devaient être associés à des activités de reconstruction et de réinsertion en faveur des réfugiés; l'éducation joue un rôle déterminant à cet égard, et le PAM apporte son aide par le biais de l'alimentation scolaire.
50. Les membres du Conseil se sont tous déclarés satisfaits des exposés faits par les directeurs régionaux qu'ils ont félicités pour la qualité et l'envergure des programmes exécutés dans leur région. Les membres du Conseil ont demandé que l'on examine plus en détail les activités VPF en tant que moyen de favoriser des solutions à plus long terme au problème de la faim et ils ont demandé des précisions sur les pouvoirs délégués aux bureaux régionaux. Ils se sont préoccupés du nombre croissant d'attaques contre le personnel du PAM, attaques contraires au droit international: ils ont souligné que la responsabilité de garantir la sécurité des agents humanitaires incombe aux gouvernements. On a demandé que le PAM soumette aux membres du Conseil un rapport sur la sécurité et pour qu'une motion condamnant formellement les attaques et les menaces soit présentée au Conseil.
51. La Directrice exécutive a souligné combien il est important que toutes les parties respectent le statut du personnel du PAM. Il faut trouver des moyens d'améliorer la sécurité, aussi bien en utilisant des véhicules appropriés qu'en renforçant les capacités des institutions régionales. Le personnel de direction étudiera la manière la plus appropriée de fournir au Conseil des informations à jour sur la sécurité.
52. Le Secrétariat a informé le Conseil que des pouvoirs ont été délégués au niveau du pays pour ce qui a trait aux opérations d'urgence, aux achats et au recrutement de consultants. Le directeur de pays détient l'autorité générale. S'agissant du Bureau régional pour l'Asie (ODB), une grande instabilité persiste en Afghanistan et à Sri Lanka; la paix reste précaire au Népal qui sort d'un conflit. Le PAM poursuivra ses activités en posant comme principe que la sécurité alimentaire donne à la population un intérêt direct pour la paix; les activités VCT et VPF s'inspirent également de ce principe.
53. Le Directeur du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ODP) a décrit les nombreuses activités que le PAM entreprend avec les gouvernements et les partenaires pour réduire la malnutrition chez les enfants, et pour prévenir les catastrophes et préparer les interventions en cas d'urgence dans la région. ODP s'efforce d'appuyer les efforts déployés par le Gouvernement pour réaliser les OMD et s'attaquer à certains aspects de la malnutrition infantile. Le Directeur régional a indiqué que le PAM est en première ligne



pour former le personnel local à l'analyse de la vulnérabilité et à l'évaluation des besoins d'urgence.

54. Le Directeur du Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Asie centrale et l'Europe orientale (ODC) a attiré l'attention sur l'augmentation des besoins d'aide humanitaire en raison des conflits et des violences, qui posait un défi de taille au PAM: le nombre de personnes déplacées ne cesse de croître en Iraq et les restrictions de sécurité, notamment à Gaza où 80 pour cent de la population était devenue tributaire de l'aide internationale, aggravent l'insécurité alimentaire. En Azerbaïdjan, en Géorgie et en Arménie, le PAM a renforcé les capacités dans les domaines de la planification préalable des secours et de la sécurité alimentaire, et il est en mesure de transférer la responsabilité des programmes à ces pays en 2008. De nouveaux partenariats noués en Égypte, en Jordanie et en Syrie permettent d'appuyer le renforcement des capacités. La hausse spectaculaire des coûts de transformation des aliments représente une difficulté majeure dans plusieurs zones. En réponse à une question du Conseil, le Directeur régional a indiqué que les gouvernements d'Arménie, d'Azerbaïdjan et de Géorgie participent déjà au renforcement de leurs propres capacités et ont de fortes chances de poursuivre les activités seuls en 2008 après le transfert de responsabilité, mais le PAM pourrait fournir un appui supplémentaire sur demande.
55. Pour terminer, les directeurs régionaux ont fait savoir que même si les urgences très médiatisées font la une des journaux dans le monde, il est important de ne pas négliger les "urgences oubliées" dues à l'insécurité alimentaire dans de nombreuses régions.
56. Le Conseil a approuvé une décision appelant à veiller à la protection des travailleurs humanitaires, en exhortant tous les pays à renouveler leur engagement de garantir un accès sûr et sans obstacles aux personnes ayant besoin d'aide. Le Conseil a également invité le Secrétaire général des Nations Unies à employer tous les moyens dont il dispose pour améliorer la sûreté et la sécurité des agents humanitaires.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE AUSTRALE

Intervention prolongée de secours et de redressement Malawi 10586.0 (2007/EB.2/12)

Intervention prolongée de secours et de redressement Mozambique 10600.0 (2007/EB.2/13)

57. Le Directeur régional a présenté les deux IPSR, qui sont axées sur la prévention des catastrophes et la protection des moyens de subsistance des groupes vulnérables. Les techniques de ciblage et de suivi et d'évaluation (S&E) appliquées sont conformes aux recommandations émises après les évaluations d'autres IPSR réalisées dans la région. Le Mozambique est un pays pilote de l'initiative "Unis dans l'action".
58. Le Conseil a salué la conception participative des IPSR qui fait intervenir les autorités nationales et provinciales, les ONG, les autres organisations des Nations Unies ainsi que les groupes de bénéficiaires. Les membres du Conseil se sont félicités de l'intégration des IPSR avec les stratégies nationales, de leur harmonisation avec les interventions nationales et internationales de réduction de la pauvreté et de l'importance donnée à la précision du ciblage. Le Conseil s'est déclaré satisfait des dispositifs institutionnels qui sont mis en place dans les deux pays pour réduire la pauvreté et a souligné la nécessité de renforcer suffisamment les capacités pour assurer le transfert des programmes aux pays.



59. En réponse, le Directeur régional a affirmé que le processus de consultation adopté dès la conception se poursuivrait en comportant le renforcement des capacités. Le Directeur du bureau de pays au Malawi a annoncé au Conseil que le Gouvernement a constitué une réserve stratégique de céréales et a adopté récemment une politique nationale de sécurité alimentaire: Le PAM aide le Gouvernement à élaborer des politiques d'aide alimentaire et de développement agricole. Les personnes touchées par le VIH/sida prennent part aux activités VCT et Vivres pour la création d'avoins (VCA) après avoir bénéficié d'une aide alimentaire du PAM associée à un traitement antirétroviral. Le Directeur du bureau de pays au Mozambique a expliqué que l'aide prendra la forme de transferts d'espèces à mesure que les besoins d'aide alimentaire des bénéficiaires diminueront. Dans le cadre du système d'achats locaux mis en place par le PAM, les agriculteurs et les commerçants reçoivent une formation pour porter la qualité de leurs produits alimentaires au niveau exigé pour l'exportation.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES

Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Haïti 10382.0 (2007/EB.2/14)

Projet de programme de pays Bolivie 10596.0 (2008–2012) (2007/EB.2/15)

Projet de programme de pays Honduras 10538.0 (2008–2011) (2007/EB.2/16)

Projet de programme de pays Nicaragua 10597.0 (2008–2012) (2007/EB.2/17)

Projet de développement Cuba 10589.0 (2007/EB.2/18)

Intervention prolongée de secours et de redressement Haïti 10674.0 (2007/EB.2/19)

60. Le Directeur du bureau de pays en Bolivie a attiré l'attention sur les taux de malnutrition préoccupants enregistrés dans le pays depuis dix ans. Le PAM encourage la consommation de produits alimentaires locaux, en l'associant à des activités de développement et de production. Le projet de programme de pays privilégie la santé et l'éducation; les femmes et les enfants sont les principaux bénéficiaires prévus.
61. Le Directeur du bureau de pays au Honduras a informé le Conseil que le projet de programme de pays porte sur la nutrition, la santé (et plus particulièrement la lutte contre le VIH/sida), le développement rural et l'éducation. Le PAM aide le Gouvernement à mettre en œuvre le programme d'alimentation scolaire.
62. Le Directeur du bureau de pays au Nicaragua a indiqué qu'après de longues années marquées par des conflits et des catastrophes, le pays a, à présent, un gouvernement stable. Toutefois, une grande partie de la population n'ayant que de faibles revenus, l'instabilité persiste dans le domaine de l'alimentation. Les activités du PAM prévues dans le projet de programme de pays concernent la santé, l'éducation et les activités Vivres au profit de l'éducation (VPE) et VPF.



63. Le Directeur du bureau de pays à Cuba a signalé que l'une des priorités nationales était de prévenir et d'enrayer l'anémie, facteur important d'insécurité alimentaire. Des activités de développement visent à traiter les carences en fer, à prévenir les catastrophes et à préparer les interventions en cas d'urgence. Le Gouvernement a étudié une intervention à l'échelle nationale; il a fait appel à l'aide du PAM pour fournir des farines mélangées enrichies et renforcer les capacités locales d'approvisionnement en farine.
64. Le Directeur du bureau de pays en Haïti a indiqué que la sécurité reste précaire, même si le taux de fréquentation scolaire s'améliore et le nombre d'enlèvements diminue. Il a souligné le rôle majeur joué par le PAM qui a appuyé l'accord de paix et réduit l'instabilité en améliorant les programmes du Gouvernement.
65. Les membres du Conseil ont accueilli avec satisfaction les propositions des directeurs de pays, en faisant observer que la Bolivie pourrait tirer des enseignements du passé en ce qui concerne le renforcement des capacités et la collaboration avec les organisations des Nations Unies et les autres partenaires. Quelques membres se sont demandés si tous les groupes ethniques indigènes sont couverts par le programme pour le Honduras et ont insisté sur l'importance de fixer des critères et des échéances dans les plans de transfert. La collaboration avec les partenaires locaux dans des domaines comme la pérennisation des acquis est également importante pour éviter de répéter inutilement des activités. Les membres du Conseil ont été d'avis que la stratégie du PAM au Nicaragua doit être adaptée à l'évolution récente du pays; ils ont demandé des précisions sur les domaines dans lesquels le PAM pourrait contribuer à améliorer les moyens de subsistance et sur les mesures qu'il prendrait pour éviter la dégradation de l'environnement. Certains membres ont demandé des éclaircissements sur les innovations et la durabilité des activités du PAM dans la région.
66. En réponse à une observation d'un membre du Conseil, le Directeur du bureau de pays en Bolivie a indiqué que le programme de pays est fondé sur les enseignements tirés des expériences passées et vise essentiellement à renforcer les capacités. Le Directeur du bureau de pays au Honduras a informé le Conseil que des consultations ont eu lieu afin de trouver la manière la plus appropriée d'intégrer les groupes ethniques indigènes dans les programmes mis en œuvre dans le pays. Les consultations contribuent à éviter le chevauchement d'activités dans tous les domaines. Le Directeur régional et le Directeur de pays ont souligné que des mesures ont été mises en place en vue du transfert des activités au Honduras, où le PAM a transmis sa précieuse expérience en matière d'alimentation scolaire au Gouvernement, lui permettant ainsi de prendre le relais.
67. En réponse à une question soulevée par les membres du Conseil à propos de la durabilité des projets, le Directeur du bureau de pays au Nicaragua a déclaré que le Gouvernement récemment élu a adopté de nouvelles priorités et de nouveaux objectifs, et que le PAM attend qu'il les fixe clairement. À Cuba, l'aide à la création de marchés, le développement de la production locale et le changement des habitudes culturelles figurent parmi les innovations propres à contribuer au renforcement des capacités locales.
68. Les membres du Conseil ont fait observer que l'évaluation effectuée en Haïti pourrait être utile pour d'autres pays de la région, et ont résolument encouragé le renforcement des capacités par le biais des institutions locales. Certains membres ont demandé que soient définies les mesures à prendre pour remédier aux points faibles des partenariats relevés dans l'évaluation, et ils ont insisté pour que les recommandations formulées soient prises en compte dans la nouvelle IPSR. Le Conseil a approuvé les activités menées pour appuyer la nutrition, le suivi des approvisionnements alimentaires et la formation. Ils ont appelé



l'attention sur des problèmes d'exécution rencontrés précédemment qui ont été évoqués dans l'évaluation.

69. Le Directeur du Bureau de pays en Haïti a indiqué que certains plans élaborés antérieurement n'ont pas été exécutés à cause de l'instabilité politique; le manque de personnel a constitué un problème qui est toutefois en voie de résolution dans la nouvelle IPSR. Le PAM suivra l'évolution de la sécurité avant de prendre des décisions sur des projets à plus long terme. Le renforcement des capacités continuera d'intéresser essentiellement la santé et l'éducation; la prévention est utile mais elle a été entravée par les insuffisances des partenariats et les difficultés d'accès et de suivi.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION ASIE

Programme de pays Inde 10573.0 (2008–2012) (2007/EB.2/20)

Projet de développement Sri Lanka 10607.0 (2007/EB.2/21)

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement — Sri Lanka 10067.1 (2007/EB.2/22)

Augmentations budgétaires pour des activités de développement — programme de pays Népal 10093.0 (2007/EB.2/23)

Intervention prolongée de secours et de redressement Cambodge 10305.1 (2007/EB.2/24)

70. Le Directeur régional a présenté le projet de développement pour Sri Lanka qui a été élaboré à partir des conclusions de l'examen du programme de pays et qui: i) est axé sur la santé maternelle et infantile; ii) répond aux priorités du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD); iii) appuie le renforcement des capacités à l'échelle locale et l'utilisation d'aliments mélangés produits localement; et iv) assure la transition avec les précédentes interventions du PAM. L'augmentation budgétaire approuvée pour l'IPSR qui doit s'achever en décembre 2007 permettra de couvrir un nombre moins élevé de bénéficiaires et une zone moins vaste en 2008, et de venir en aide à des groupes devenus vulnérables en raison de l'intensification récente du conflit dans le nord et l'est de Sri Lanka. La révision budgétaire concernant le Népal permettra de consolider la paix dans le cadre du projet de développement et de renforcer la capacité du Gouvernement de prendre en charge le programme d'alimentation scolaire et les autres programmes. L'IPSR menée au Cambodge portera essentiellement sur l'éducation primaire et la santé, et comportera une composante modeste sur la gestion des catastrophes.
71. Le Conseil a accueilli favorablement ces activités qui correspondent à la situation particulière de chacun des trois pays. Les membres du Conseil ont souligné qu'il importait de prévoir des stratégies de transfert des responsabilités claires et de faire participer le pays concerné à la planification, à l'exécution et au suivi. Les membres ont souligné la nécessité de trouver des interventions inédites ne reposant pas sur l'aide alimentaire et ont demandé au PAM d'informer immédiatement le Conseil lorsque des problèmes se posent sur le terrain.



72. En réponse, le Directeur régional a assuré aux membres du Conseil que leurs préoccupations seraient prises en compte. L'aide alimentaire est plus opportune que les allocations en espèces à Sri Lanka, car les interventions intéressent essentiellement la santé des femmes et des enfants. Le Gouvernement sri-lankais est tout disposé à coopérer, mais il n'a pas accès aux zones contrôlées par les Tigres de libération de l'Eelam tamoul; le PAM a récemment réussi à avoir lui-même accès à ces zones.
73. Le Directeur du bureau de pays à Sri Lanka a expliqué que les aliments mélangés étaient importés parce que les disponibilités locales de *thripsha* ne sont pas suffisantes; le PAM aide le pays à renforcer la capacité de production locale et compte acheter tous les aliments mélangés requis sur place d'ici trois ans.
74. Le Directeur du bureau de pays au Népal a insisté sur les difficultés et les coûts élevés de livraison des produits dans le pays. La plupart des activités VCT ont été regroupées dans une IPSR; celles qui sont toujours menées dans le cadre du programme de pays concernent l'alimentation scolaire. Le ciblage géographique de l'aide correspond à celui des autres organisations des Nations Unies. Le calendrier de transfert des activités dépend en partie des contraintes financières car les donateurs qui soutenaient le développement apportent maintenant leur appui aux activités de maintien de la paix; les partenaires nationaux se préparent à prendre en main les activités une fois le programme achevé.
75. Le Directeur du bureau de pays au Cambodge a informé le Conseil que 90 pour cent des vivres distribués par le PAM sont produits dans le pays. Les activités VCT permettent de prévenir les risques de dégradation socioéconomique et d'améliorer la sécurité alimentaire. Grâce à des réunions mensuelles avec les autorités locales, le PAM renforce les capacités de gestion de l'alimentation scolaire du Gouvernement. Le Cambodge n'est pas encore suffisamment stable pour qu'un programme de pays soit entrepris, mais il devrait l'être vers 2011 en raison de l'augmentation des recettes du pétrole et du gaz et du lancement d'un nouveau PNUAD prévu pour cette date.

PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

Rapport succinct de l'évaluation de l'IPSR Éthiopie 10362.0 (2007/EB.2/25)

Intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 10665.0 (2007/EB.2/26)

Projet de développement Rwanda 10677.0 (2007/EB.2/27)

76. En présentant les activités menées par ODK, la Directrice régionale a attiré l'attention sur la pression démographique, la dégradation de l'environnement et l'inflation des prix en Éthiopie, phénomènes qui constituent des obstacles majeurs à la sécurité alimentaire, et sur l'amélioration considérable de la sécurité alimentaire réalisée au Rwanda. Elle a souligné que la tâche reste difficile, notamment dans les domaines de la malnutrition et de l'éducation des enfants.



77. Les membres du Conseil ont accueilli avec satisfaction les deux nouvelles opérations pour l'Éthiopie et le Rwanda, et ont appuyé en particulier les projets de renforcement des capacités en Éthiopie ainsi que les propositions de gestion des risques liés aux catastrophes; certains membres ont demandé des informations complémentaires sur les modalités de transfert des responsabilités au Gouvernement. Les membres du Conseil ont pris acte des bons résultats obtenus et des difficultés restant à surmonter, et ont demandé quelles améliorations pourraient encore être apportées au programme de supplémentation alimentaire mené dans le pays. Les membres du Conseil ont également appuyé la demande de réaliser une évaluation de l'impact formulée par l'équipe d'évaluation. Quelques membres se sont demandés si le plan pour l'Éthiopie ne tentait pas de couvrir des domaines trop nombreux, ce qui risquait de compromettre la stratégie de transfert. Les membres du Conseil ont estimé qu'une coordination plus étroite entre les activités de secours et le programme de protection sociale fondé sur des activités productives (PPSAP) serait bénéfique.
78. Le Conseil a souligné combien il importe de prévoir une stratégie de transfert des responsabilités claire au Rwanda, où les projets de développement revêtent de plus en plus d'importance face au changement climatique et à son impact dans la région. Quelques membres du Conseil ont demandé davantage de précisions sur le rôle des femmes dans les opérations en Éthiopie et ont encouragé le PAM à poursuivre ses achats au niveau local. Les membres du Conseil ont souligné qu'il fallait considérer la situation dans son ensemble si le PAM voulait trouver les moyens de briser le cycle perpétuel de la pauvreté dans la région.
79. Le Directeur du bureau de pays en Éthiopie a fait observer que le PAM avait tenu compte des recommandations découlant de l'évaluation dans l'IPSR; une évaluation de l'impact serait effectuée afin de mesurer les résultats obtenus en matière de réduction de la malnutrition. De nouvelles méthodes de mesure étaient à l'étude pour remplacer des méthodes qui sont désormais jugées difficilement applicables. Le Directeur du bureau de pays au Rwanda a indiqué que le PAM mettait la dernière main à un document opérationnel commun et que l'expérience acquise par l'Organisation dans l'alimentation scolaire, qui avait débuté en 2003, serait un atout utile pour la planification du programme.

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCEDURE

Proposition pour résoudre les questions liées à la succession des membres du Bureau du Conseil d'administration (2007/EB.2/32)

80. Le Président a présenté ce document, que le Conseil a accueilli avec satisfaction comme apportant la solution à un problème de longue date.
81. En réponse à une préoccupation particulière, le Président a assuré le Conseil que le nouvel article IV relatif à l'élection du Bureau n'aurait pas d'incidence financière pour le PAM. Le Conseil a approuvé le nouvel article.

Collaboration entre les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome (2007/EB.2/33)

82. Le Conseil a accueilli avec intérêt les travaux décrits par le Secrétariat sur le renforcement des partenariats en vue d'améliorer le rapport coût-efficacité et d'éviter les répétitions inutiles. Les évaluations conjointes des besoins au service d'un but précis



constituent un domaine de collaboration propre à améliorer l'efficacité. Les membres du Conseil ont suggéré de suivre une approche stratégique globale pour renforcer les partenariats du PAM, notamment avec le HCR, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et les organisations ayant leur siège à Rome. Quelques membres ont suggéré que les organisations basées à Rome adoptent une stratégie commune à court et à long termes sur la sécurité alimentaire ainsi que sur le développement agricole et rural, qui pourrait être incorporée dans les bilans communs de pays (BCP), les PNUAD et les stratégies pour la réduction de la pauvreté. Certains membres du Conseil ont jugé que le document était trop descriptif et ont demandé que les avantages d'une coopération conjointe soient analysés pour évaluer l'impact à venir. Le Conseil a souligné l'importance des activités du PAM en Afrique et l'utilité du renforcement des partenariats. Les membres du Conseil ont cité les systèmes d'alerte rapide comme domaine où le PAM et la FAO pourraient accroître leur collaboration; l'analyse plus poussée des besoins au sortir des crises pourrait être associée à la mission actuelle du PAM qui consiste à fournir une aide alimentaire. Dans les situations de crise, le FIDA et le PAM pourraient resserrer leur coopération: le FIDA pourrait, par exemple, procurer des fonds supplémentaires pour la réouverture des routes de transport, et réduire ainsi la nécessité pour le PAM d'acheminer l'aide par voie aérienne, ce qui est très coûteux. Les membres du Conseil ont également signalé que le redressement après un conflit représente un domaine où la collaboration pourrait être élargie: la FAO pourrait par exemple fournir des semences et des outils, et le PAM pourrait se charger des projets d'alimentation. Certains membres du Conseil se sont enquis du rôle des autres partenaires de développement et de l'incidence que des questions d'ampleur mondiale comme le changement climatique pourraient avoir sur les stratégies de collaboration.

83. Le Secrétariat est convenu de la nécessité d'adopter une perspective plus stratégique, qui serait incorporée dans le Plan stratégique. Des progrès considérables avaient été enregistrés concernant le partage des tâches et la nécessité de suivre une approche plus participative englobant d'autres partenaires. Les gouvernements sont les mieux placés pour créer des liens avec les partenaires; les politiques générales du PAM se révèlent toujours plus efficaces lorsqu'elles sont intégrées dans les stratégies nationales. Le Secrétariat a évoqué la collaboration avec le FIDA en Asie qui pourrait, à de nombreux égards, servir de modèle en Afrique.



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
CAI	coûts d'appui indirects
CCQAB	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
CERF	Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ODB	Bureau régional pour l'Asie
ODC	Bureau régional pour le Moyen-Orient, l'Asie centrale et l'Europe orientale
ODD	Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest
ODJ	Bureau régional pour l'Afrique australe
ODK	Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale
ODP	Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes
ODS	Bureau régional pour le Soudan
OMD	objectif du Millénaire pour le développement
ONG	organisation non gouvernementale
PPSAP	programme de protection sociale fondé sur des activités productives
S&E	suivi et d'évaluation
SENAIP	Plan de mise en œuvre destiné à renforcer les capacités d'analyse des besoins d'urgence
VCA	Vivres pour la création d'avoires
VCT	Vivres contre travail
VPE	Vivres au profit de l'éducation
VPF	Vivres au profit de la formation
VPF	Vivres au profit de la formation